

Auxerre, le 09/12/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La session du Conseil Départemental de l'Yonne décentralisée à Venoy ce vendredi 11 décembre

Afin d'assurer la présence physique, dans le respect des précautions sanitaires, de l'ensemble des élus départementaux de l'Yonne, le Conseil Départemental se réunira en session **le vendredi 11 décembre à 9h dans la salle des Joinchères à Venoy**.

Afin de faciliter l'accès de chacun aux débats de l'assemblée départementale du fait du contexte sanitaire, **cette session, organisée à huis-clos, sera retransmise à partir de 9h** sous la forme d'une audioconférence dont le contenu sera capté et diffusé en direct sur la page Facebook du Département : <https://www.facebook.com/FildelYonne/live/>

Les débats porteront d'abord sur les **décisions budgétaires modificatives** à mettre en œuvre pour **adapter les niveaux de dépenses et de recettes à la réalité de l'exécution 2020**, et **assurer le fonctionnement normal de la collectivité jusqu'au vote du budget 2021**. Les élus se prononceront également sur les rapports particuliers, dont le **Schéma Départemental pour la Culture**, mais également **un avenant à la convention de délégation de service public entre le Conseil Départemental et Altitudes Infrastructures** pour arrêter les modalités de réalisation des prises de fibre à l'abonné pour trois secteurs du département, appelés à être traités en 2021.

Les élus se réuniront ensuite en commission permanente dans l'après-midi.

Contacts presse

Christophe Lemeux, Conseiller presse – christophe.lemeux@yonne.fr / 06.70.51.73.52

Laurence Vée, Directrice de la Communication – laurence.vee@yonne.fr / 06.83.85.83.70